

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 36 (1900)
Heft: 15

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

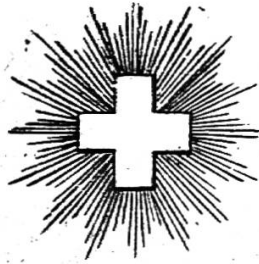
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Un bon livre. Enseignement primaire et secondaire. Chronique scolaire : Maturité fédérale, écoles de commerce, Jura bernois, Neuchâtel, Vaud, Valais, Zurich, Bâle, Grisons, Allemagne. Bibliographie. — Partie pratique : Les premières leçons de lecture. Leçon de choses : l'œuf. Arithmétique : la douzaine. Comptabilité.*

UN BON LIVRE

(fin.)

La question des langues (maternelle et étrangères) est, d'emblée, résolument portée sur le terrain de la réforme de cet enseignement par la méthode directe.

« Qu'est-ce qu'une langue ? Un système de signes dont chacun correspond à un objet réel, ou à une idée abstraite tirée des objets réels. » Savoir sa langue, c'est avoir dans l'esprit deux termes corrélatifs, l'image ou l'idée d'un côté, de l'autre, le signe ou le mot. Pour savoir une langue, il faut avoir vu et avoir raisonné, tout autant qu'avoir appris des mots. On n'apprend bien une langue qu'à proportion qu'on vit, qu'on regarde, qu'on écoute, qu'on touche, qu'on agit et qu'on sent, en compagnie de personnes plus avancées, qui nous enseignent par la parole les mots, à mesure que nous en sentons le besoin. Donc, si vous voulez que l'enfant possède beaucoup de *mots*, il faut le mettre en présence de beaucoup de *choses* ; il faut diversifier pour lui, autant que possible, le contact avec le monde environnant. Ce n'est pas d'ailleurs la quantité des mots qui importe, c'est la quantité de notions que contient pour nous chacun de ces mots.

Tout ce chapitre est conçu dans l'esprit des partisans de la méthode directe, de ceux qui entendent supprimer entre le maître et l'élève tout intermédiaire autre que celui de l'intuition.

Que fait-on aujourd'hui dans la plupart des écoles ? On dicte un exercice ou une page d'auteur, on fait lire et on explique certains mots qu'on juge inconnus à l'enfant. Mais sa curiosité ne demande pas cela. On fait rédiger l'enfant, alors que parler lui agréerait.

Et puis, quand finira-t-on par comprendre qu'il ne s'agit pas de faire de tous les élèves des artistes en langage, des littérateurs,

des stylistes ? N'y aurait-il rien de supérieur à cette fin : bien écrire ?

Outre que la supériorité du bien écrire est tout à fait contestable, outre que cette fin n'est pas à proposer à tous et qu'il est dangereux pour l'avenir que les jeunes gens se la proposent communément, on n'atteint pas même, par le moyen qu'on emploie, la fin visée. Comme les classiques sont disproportionnés à l'âge, ils ne sont pas réellement compris et ils ennuiant. Faire une chose ennuyeuse de la littérature, qui vaut surtout par les émotions qu'elle procure et qui en tout cas n'est d'aucun profit pour celle qu'elle n'a pas d'abord ému, voilà un beau résultat !¹

Dans une « vue générale du système proposé », l'auteur passe en revue les traits fondamentaux de son système d'éducation. Par ci, par là, nous eussions désiré plus de précision, un peu moins d'utopie aussi, dans les formes de cet enseignement nouveau. N'exigeons pas trop du premier coup et n'oublions pas que M. Lacombe entend bien ne faire qu'une esquisse rapide de ce qui devrait être entrepris. Tout le monde, me semble-t-il, souscrira à ses déclarations quand il demande qu'en aucun cas l'enfant ne soit contraint. Solliciter la spontanéité de l'enfant, guetter sa curiosité et, celle-ci venue, la suivre, la guider seulement du mieux possible, telle est la marche naturelle. Vous dites d'un enfant qu'il est indolent, endormi, réfractaire à toute connaissance, parce qu'il l'est à celles que vous lui présentez. Un homme peut-il donc se repaître de cailloux ? C'est pourquoi arrièrè les devoirs écrits, surtout dans les premières années de la scolarité. « La perspective d'un devoir futur ôte au présent tout son intérêt. »

Reculez l'étude des signes, ajournez votre lecture, votre écriture, votre orthographe. Rompez l'immobilité et le silence de vos classes. Adoptez, surtout au début, un enseignement presque tout oral, exempt de cette écrivasserie dont le système actuel est entiché, et vous aurez restitué à l'instruction une vie dont vous serez étonnés. Enseignez à l'enfant tout ce qu'il voudra apprendre. « Tel enfant n'est curieux que des arts pratiques, de savoir comment on fait telle chose, ou de quoi telle chose est faite ; il apprécie l'adresse de la main, sent l'ingénieux des machines. Quel parti tire-t-on de cette disposition d'esprit ? On la rebute, on la rabat. Quoi, tu veux savoir comment on a trouvé et comment on fait le verre à vitre, parce que tu t'émerveilles de cette limpidité ? Et encore, comment on peut fabriquer les rouages si prodigieusement délicats d'une montre ? Détourne tes yeux de ces choses mécaniques, industrielles, basses. Je vais t'apprendre comment Périclès gouverna le peuple d'Athènes. « Et puis nous verrons comment César et Pompée se fâchèrent. » Est-ce qu'il y aurait des connaissances nobles et des connaissances roturières ? N'y aurait-il aucune dignité dans l'immense circuit des inventions mécaniques, qui justement renferme des prodiges de sagacité et de raison ?

¹ L'ancienne et toujours actuelle et brûlante « question du latin » fait l'objet du chapitre suivant. Elle sera traitée par un spécialiste dans les colonnes de *l'Éducateur*.

Lacombe voudrait une école unique qui remplacerait à la fois l'école primaire et l'instruction secondaire, un seul et même enseignement suivi par certains enfants jusqu'à treize ou quatorze ans, par d'autres, les meilleurs sortis des basses classes, jusqu'à dix-huit. Ce système de l'enseignement unique, le même pour toute la classe, le même ou à très peu près pour les deux sexes, est celui qui se pratique dans les écoles publiques des Etats-Unis.

* * *

Nous arrivons ainsi au dernier chapitre de l'ouvrage : *De l'éducation possible à l'école.*

Il faut faire des hommes de volonté ; il faut apprendre à vouloir, former des hommes de caractère, des hommes d'action, s'écrie-t-on de toutes parts. Ce que l'on veut et ce que l'on peut importe bien plus que ce que l'on sait. Cela est vrai des individus comme des peuples. A côté de l'acquisition des connaissances, chose importante sans contredit, il y a quelque chose de supérieur encore, c'est l'éducation du caractère, la formation des hautes qualités morales. Voilà qui est vite dit. Comme si jamais quelqu'un avait écrit qu'il fallait faire des hommes sans volonté !

Le mal est de penser que l'instruction est une chose et que l'éducation en est une autre. Ces deux buts ne marchent pas parallèlement ; ils se confondent. L'école, tout en donnant le savoir, doit en même temps, et, par ce savoir lui-même, tremper le caractère, former le cœur. Eduquer en instruisant ; faire l'éducation morale par l'instruction, tel est le but.

C'est ce que Paul Lacombe se charge de nous démontrer.

L'idée engendre le désir et tout désir est une action en germe. Pour désirer un objet, il faut tout d'abord avoir dans l'esprit une représentation de cet objet. « Avant d'arriver sur ma sensibilité, les objets passent par mon esprit ; cela est obligatoire. »

Laissons ici la parole à l'auteur :

La façon de se représenter un objet, lequel fort souvent est loin dans l'espace ou le temps, croyez-vous qu'elle n'influe pas ? Croyez-vous que si la représentation est parfaitement exacte et pleine, elle n'agira pas davantage sur ma sensibilité que si elle est imparfaite ? Il ne peut pas y avoir de doute sur ce point. Apercevoir nettement les choses dans le lointain de l'avenir, ou les y apercevoir d'une manière vague et flottante, ne peut pas produire le même effet. Or, la préconception, quant à son degré de netteté et de plénitude, dépend évidemment de la culture intellectuelle ; c'est affaire d'instruction. *Voici donc que d'ores et déjà l'instruction est éducation*, puisque en donnant à notre intelligence une force variable de préconception, l'instruction agit pour nous faire craindre ou désirer, et finalement nous faire vouloir à proportion de cette force. Oui, mais évidemment cela n'est pas vrai de toute instruction. Cela est vrai d'un enseignement réel, objectif, qui m'a habitué à considérer les choses avec attention, à remplir mon esprit des détails dans un objet, des circonstances dans une action, un événement ; qui m'a habitué à inférer de certaines choses d'autres choses, à voir, par de là les signes ou les symptômes, les objets dont la présence est aussi dénoncée ou annoncée ; j'ai dit enseignement réel, objectif, autant dire scientifique. Cela est encore vrai d'un enseignement littéraire bien compris, qui

sait m'exposer et me communiquer les émotions qu'on éprouve en telle situation où je ne me suis moi-même jamais trouvé, mais où ma conduite pourrait un jour me placer. Cela n'est évidemment pas vrai d'un enseignement purement linguistique. Ainsi nous voulons plus fortement à proportion qu'un objet, désirable pour nous, se montre plus net, plus précis devant les yeux de notre esprit, au bout de la route à parcourir pour l'atteindre. Toutefois supposez que l'homme n'aperçoive pas de moyen d'atteindre ce but ; aucun passage pour aller à l'objet convoité ne lui apparaît ; qu'arrive-t-il ? Son désir s'amortit, devient faible, puis nul ; l'homme détourne les yeux de l'impossible et réussit à se résigner. Au contraire, entrevoir le moyen, puis l'apercevoir avec netteté, puis croire ce moyen certain, infaillible, font, d'un désir d'abord faible ou vacillant, une convoitise résolue, une volonté inflexible. Nous voyons à présent que l'énergie du vouloir est en raison composée d'un désir primitif plus ou moins intense, et d'une foi intellectuelle plus ou moins entière.

C'est ainsi qu'une instruction réelle, et l'on sait que Lacombe entend par là l'enseignement par les choses qui entourent l'enfant, nous renseigne sur les moyens à employer pour atteindre un but déterminé : l'éducation du caractère où, ce qui revient au même, de la volonté. L'instruction, ou du moins certaine instruction, imprime une direction à la volonté. Elle est éducatrice. L'observation, pour ne prendre qu'un exemple, sert non pas seulement à faire un physicien, ou un moraliste théoricien, *mais un moraliste pratiquant*. L'instruction bien comprise est donc en même temps de l'éducation. Education et instruction ne sont pas choses différentes. Il y a une manière d'instruire qui est fortement éducatrice.

« L'homme agit comme il aime et il aime comme il pense », dit le P. Girard. Et Michelet affirme « qu'à chaque instant l'instruction a une influence morale qui est au plus haut point éducative, qui, éclairant l'esprit, règle aussi l'âme ».

C'est l'instruction qui forme les idées de l'enfant et l'éducation, son caractère. Celle-ci n'est rien sans celle-là. Tout enseignement a un pouvoir éducatif, dit l'école herbartienne.

Nous ne sommes pas bien loin de compte.

La pédagogie éducative enseigne que, dans la vie, tout dépend du cercle d'idées que chacun se forme sous l'influence de l'expérience, du milieu dans lequel on vit, du commerce avec ses semblables et de la culture que l'on reçoit. C'est du trésor de nos connaissances que jaillit la source de nos résolutions. Intelligence, sensibilité, volonté ne sont que les diverses faces d'une seule et même force. Autrement dit : représentation, intérêt ; sentiment, désir, volonté, *voilà le chemin qui va de l'idée à l'action*. Agir sur l'intelligence, exercer une action sur le jugement de l'enfant par l'enseignement, c'est transformer ses idées et, du même coup, ses résolutions, ses actes. Les actes naissent des pensées et l'on ne peut pas penser une chose sans se l'être représentée. Voilà la thèse fondamentale de l'enseignement éducatif, qui entend conduire graduellement l'enfant de la représentation à la volonté, c'est-à-dire de l'idée à l'action.

C'est bien là, il n'y a pas à s'y méprendre, ce qu'expose Lacombe dans un langage sensiblement différent, il est vrai, mais qui ne laisse aucun doute sur la puissance qu'acquiert l'enseignement ainsi envisagé. Chaque action sur la volonté est déterminée par une ou plusieurs représentations, et c'est par les leçons, par l'instruction, en définitive, que nous agissons sur les idées de l'enfant, que nous les formons ou que nous les rectifions.

Tout le système d'éducation de Paul Lacombe tend ainsi à faire des esprits observateurs, actifs, volontaires et, pour y parvenir, à considérer l'idée comme génératrice des désirs et de l'action et, la manière d'instruire, comme puissamment éducatrice.

Ces idées ne sont point neuves, certes. Ce sont celles que, depuis longtemps, défendent les partisans de la pédagogie éducative. Toutefois, on ne peut que se réjouir de les voir se répandre enfin en France, où elles inaugurent la pédagogie du XX^e siècle, celle de l'avenir.

FRANÇOIS GUÉX.

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

DEVANT LA LIGUE POUR L'ACTION MORALE

Mon cher Directeur,

Voulez-vous me permettre d'exposer, à mon point de vue, aux lecteurs de *l'Educateur*, la question mise en discussion par la Ligue pour l'action morale « des moyens de faciliter à tous les élèves primaires capables l'accès aux études secondaires » ? Le débat s'étant considérablement élevé et élargi, on peut ajouter « et de relever en même temps les études secondaires elles-mêmes, notamment les classiques » — dont le marasme n'est plus un secret pour personne.

I

J'ai vu la notice que vous avez publiée dans votre numéro du 24 février sur la seconde des trois séances publiques qui ont eu lieu à l'Hôtel de Ville ; je suis à peu près d'accord avec l'auteur de cette notice, lorsqu'il dit que le plan d'études du *degré supérieur* de l'instruction primaire répondrait assez bien au but que M. Paschoud veut atteindre par la création d'écoles *primaires supérieures*. Mais il y a là un conditionnel qui m'embarrasse : pourquoi *répondrait* et non *répond* ? Est-ce donc que le degré supérieur en question n'existe que sur le papier, ou qu'il n'est mis en pratique que dans les principales villes et non dans les campagnes ? Comment se fait-il que l'on puisse dire : « Il est notoire qu'un bon élève d'une école primaire de village *en a terminé à douze ans le programme* ; s'il y reste plus longtemps, il entend forcément ressasser sans cesse les mêmes choses, s'ennuie et perd son temps » ? — Le degré supérieur est-il donc lettre morte pour les villages ? Je ne suis pas à même de le savoir. De cette première séance, j'ai retiré l'impression suivante : si le degré supérieur ne fonctionne point ou mal ; qu'on le fasse fonctionner et bien ; le but visé par M. Paschoud sera alors atteint ; si au contraire il fonctionne comme il le devrait, alors ce but *est* atteint, de sorte que je ne vois pas où M. Paschoud voudrait placer un nouveau rouage dans la machine de l'instruction publique ; car enfin, ce n'est pas une nouvelle section primaire *au-dessus du degré supérieur* qu'il demande, je pense ; et puis, les élèves intelligents peuvent passer, sans aucun obstacle, aux écoles secondaires non classiques (collèges « industriels ») qui admettent les élèves entre douze et quatorze ans ; il n'y a point de lacune ici et le raccord est complet ; à qui les écoles primaires seraient-elles destinées et en quoi pourraient-elles contribuer au

raccord ? Ne serait-ce pas plutôt de *bonnes écoles professionnelles régionales* qui devraient faire suite au degré supérieur des écoles primaires, à supposer que ce degré soit vraiment « supérieur » ?

M. le professeur Emery, qui avait à parler à la deuxième séance, en ayant été empêché par la grippe, c'est moi qui ai dû prendre sa place et amorcer la discussion ; j'ai saisi l'occasion pour insister sur la nécessité de parfaire le raccordement entre l'instruction primaire et secondaire (« industrielle » et *classique*.) Les écoles secondaires, les classiques notamment, ne sont guère fréquentées que par les enfants des familles aisées, admis sans aucun triage, à un âge où il est impossible de prévoir s'ils ont les capacités voulues pour faire de fortes études en général et des études littéraires, gréco-latines, en particulier ; or une bonne moitié de ces enfants ne sont pas doués du tout, ou ne le sont pas pour ce genre d'études ; ils constituent les queues de classe, les fameux sabots, qui entravent constamment la marche des études, au grand détriment des plus capables ; c'est, en grande partie, à cause de cela que les résultats obtenus sont partout plus ou moins déplorables.

La psychologie et la pédagogie les plus élémentaires exigent que le recrutement des élèves secondaires, des « classiques » surtout, *soit basé sur un triage préalable* ; ce triage ne peut être tant soit peu sérieux avant l'âge de douze ans révolus ; l'école « classique » ne devrait donc admettre ses élèves qu'à l'âge minimum de douze ans révolus, avec la marge de deux ans (12 à 14), fort sagement adoptée par l'école « industrielle ». De cette façon, on aurait, en outre et du même coup, supprimé une évidente injustice sociale, puisqu'on aurait ouvert le « collège » aux *meilleurs* élèves primaires, — les *seuls* qui y seraient admis. Il serait, dans ce but, manifestement utile de diviser les élèves des classes primaires en deux sections, non d'après les chiffres pairs ou impairs des places qu'ils occupent, — ce qui n'a aucun sens, — mais d'après leur capacité ; il est absurde, en effet, de vouloir faire marcher du même pas ceux qui ont les jambes intellectuelles solides et ceux qui les ont faibles ; c'est là la grande faute qui a toujours été commise jusqu'à présent par les écoles primaires et secondaires ; on retarde, on arrête, on ennuie et on dégoûte les uns, on pousse, on force, on fatigue et on décourage les autres ; leur séparation en deux groupes est aussi une nécessité psychologique et pédagogique ; le triage en serait d'autant plus efficace : seuls les meilleurs du groupe des mieux doués passeraient, en effet, aux écoles secondaires, délivrées ainsi, à leur grand avantage, des non-valeurs intellectuelles, qui les encomrent aujourd'hui.

Enfin, — (chacun a son dada et le mien en vaut bien tant d'autres), — j'ai préconisé mon plan de *fusion des deux types d'enseignement secondaire en un seul*, non pas pour astreindre tous les élèves aux mêmes études, mais, au contraire, afin de laisser les coudées franches à l'initiative individuelle, et ne pas *prédestiner* les jeunes gens à tel ou tel genre d'études, sans égard à leurs aptitudes. L'école secondaire *unique* comporterait l'enseignement d'un groupe de branches reconnues comme indispensables pour tous ; l'étude de ce groupe serait *obligatoire* ; il serait flanqué de groupes *facultatifs* de branches scientifiques ou littéraires, parmi lesquels les élèves choisiraient librement celui qui répond le mieux aux aptitudes, aux goûts et à la vocation de chacun. On a dit que cela est bon pour le XXI^e siècle... Passons !

(A suivre.)

A. HERZEN.

La sagesse russe.

Ce n'est pas la place qui élève l'homme, c'est l'homme qui élève la place.

En mains d'autrui, le morceau paraît toujours gros.

Faites asseoir un sot à votre table, il mettra ses pieds dessus.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Maturité fédérale. — Le protocole de la séance dans laquelle les directeurs cantonaux de l'instruction publique ont discuté le nouveau programme de maturité fédérale est parvenu au département fédéral de l'Intérieur. Celui-ci commencera par soumettre la question à la commission fédérale de maturité et au comité directeur pour les examens fédéraux de médecine.

Ecoles de commerce. — La Société des professeurs de commerce, réunie à Zurich le 2 avril, s'est occupée de la question de faciliter le passage des élèves d'une école de commerce dans une autre. Elle a voté à ce sujet les conclusions d'un rapport présenté par M. Louis Pelet, père, professeur à Lausanne. L'assemblée s'est prononcée ensuite pour l'admission des élèves des écoles de commerce dans l'administration des postes. Elle a chargé son comité de demander aux directeurs cantonaux de l'instruction publique d'examiner le plus tôt possible la question d'une école de commerce suisse.

Le comité a été composé de MM. Ch. Fivat, Genève. Schurter, Zurich. Professeur Schær, Bâle. Chaix, Genève. Goegg, Genève. Rehous, Genève. Kopp, Lucerne. Berger, Neuchâtel.

JURA BERNOIS. — Ecole technique de Bienne. Le Technicum de la Suisse occidentale à Bienne a compté, pendant l'année scolaire écoulée, 508 élèves, dont 27 à l'école d'horlogerie, 157 à la division mécanique et électrique, 47 à celle de la petite mécanique et mécanique de précision, 50 à celle des arts industriels, 52 à celle d'architecture, 124 à l'école des chemins de fer; 42 élèves ont suivi les cours préparatoires. Les élèves se répartissent comme suit quant à l'origine: 412 Suisses (182 Bernois) et 95 étrangers.

Mises au concours. Ecoles primaires : Tramelan-dessous, IV^e classe; Diesse, classe inférieure; Pontenet, classe supérieure; Courroux, classe supérieure. — Ecoles secondaires : Corgémont.

TAVANNES. — Le 23 mars au soir, quelques garçons s'amusaient à jouer à la balle près du passage à niveau de la ligne Tavannes-Tramelan sur la route de Bienne à Bâle. La balle étant tombée sur la voie, un de ces jeunes garçons, Charles Eggimann, âgé de 12 ans, alla la chercher. Un train arrivait juste à ce moment. Les camarades crièrent au jeune homme de prendre garde et de ne pas s'aventurer trop. « Je veux ma pelote », dit-il. Il se hasarda à la ramasser devant le train qui n'était plus qu'à quelques pas. Mais la locomotive l'atteignit et il fut entraîné sur une distance de quinze mètres: il avait les deux jambes coupées et de graves blessures à la tête.

Halle de gymnastique à Bassecourt. Le dimanche, 25 mars, a été inaugurée à Bassecourt la première halle de gymnastique du district de Delémont. Ce beau bâtiment, qui fait honneur aux autorités communales et à l'architecte, M. Freivogel, a coûté 50 000 francs environ. Après un cortège conduit par la musique dans les principales rues du village, plus de huit cents personnes prirent place dans la vaste salle et sur la tribune, pour entendre les productions de la fanfare, de l'orchestre, des élèves de l'école secondaire et de l'école primaire. De bonnes paroles ont été prononcées par MM. les curés Marchand, de Bassecourt, et Jobin, de Boécourt, ainsi que par M. le maire Keller et l'inspecteur de l'arrondissement. Une collation a été offerte aux enfants des écoles et, le soir, une représentation dramatique avec productions musicales a été organisée par la société de l'orchestre. Bassecourt est la localité de la vallée de Delémont qui a fait ces dernières années le plus de sacrifices pour l'instruction populaire.

H. GOBAT.

NEUCHÂTEL. — **XV^{me} cours normal de travaux manuels (Rectification).** La direction du cours reste confiée à M. F.-A. Piaget, directeur des écoles primaires de Neuchâtel. Les maîtres des différentes sections ont été désignés comme suit : Cours élémentaire : M. B. Hurni, à Berne ; — cartonnage : MM. Raoul Steiner, à La Chaux-de-Fonds, et Kapp, à Bâle ; — travail sur bois : M. Saxer, à Genève, éventuellement M. C. Mosset, à La Coudre ; — sculpture en coches : M. Bichsel, à Berne ; remplaçant, M. Bendel, à Schaffhouse ; — modelage : M. W. Racine, à Neuchâtel ; — cours spécial : M. le Dr Weckerle, à Bâle.

VAUD. — **Ecoles normales.** Les élèves dont les noms suivent ont obtenu le brevet spécial d'enseignement :

a) *Pour les classes enfantines* : Mlles Marie Apothéloz, Louise Bertrand ; Marguerite Besençon, Julianne Boudry, Emma Bourgeois, Marie Bovay, Adrienne Chapuis, Marguerite Cusinay, Madeleine Despland, Nelly Dufey, Blanche Gaudin, Nérina Herzen, Berthe Jaquier, Emilie Mayor, Berthe Meystre, Marthe Reymond, Alice Rogivue, Marie Treboux, Olga von Arx.

b) *Pour les travaux à l'aiguille* : Mmes Marie Apothéloz, Augusta Baud, Marie Bovay, Victorine Bugnion, Adrienne Chapuis, Louisa Chatelan, Marguerite Durussel, Emilie Gaillard, Marie Girardet, Berthe Jaquier, Pauline Lauener, Elise Paccaud, Alice Rogivue, Marie Treboux.

Les élèves suivants ont obtenu le brevet de capacité pour l'enseignement primaire :

MM. Gustave Aubort, Paul Calame, Aimé Courvoisier, Maurice Delacuisine, Emile Despland, Jean Ducommun, Alfred Dutoit, Robert Grasset, Henri Guldenschu, Emile Jaccard, Henri Jaccard, Louis Jaccard, Ulysse Jaccard, Maurice Jatton, Victor Magnin, Louis Mennet, Ulysse Mercier, Albert Meylan, Gustave Nicole, Oscar Noverraz, André Paillard, Albert Rochat, Alexis Rosset, Albert Steiner.

Mlles Rose Beyeler, Elisa Bolomey, Ruth Bornand, Alice Boulénaz, Sophie Bussy, Lucile Chesaux, Hélène Challand, Jeanne Chevalley, Jeanne Combremont, Jeanne Corboz, Berthe Delafontaine, Marie Dubath, Léa Freymond, Hélène Fritsch, Hélène Gagnaux, Marguerite Gex, Marie Hercod, Marthe Matthey, Rosine Menétrey, Louisa Michaud, Marie Puenzieux, Adèle Rambert, Emma Sudheimer, Jeanne von Auw.

La distribution de ces brevets a eu lieu le 7 avril avec le cérémonial habituel.

Après le chant d'ouverture et une émouvante prière de M. le pasteur Vallotton, M. F. Guex, directeur, prend la parole et salue M. le conseiller d'Etat Virieux au nom de toute l'Ecole normale. Il sait que, dans l'œuvre de réorganisation et en partie de création qui se poursuit à l'Ecole normale, depuis quelques années, nous pouvons compter sur l'appui ferme et éclairé du chef du Département de l'instruction publique. M. Guex adresse ensuite aux jeunes institutrices et instituteurs quelques excellents conseils, leur traçant la ligne de conduite à tenir et qui doit les amener à être, dans chaque commune où ils sont appelés à enseigner, des conseillers aimés, recherchés et respectés.

M. Virieux remercie le directeur de ses paroles cordiales de bienvenue. Si M. Virieux a pu entreprendre une nouvelle tâche, c'est qu'il se savait aidé et entouré par des collaborateurs distingués.

S'adressant aux nouveaux instituteurs, M. Virieux les met en garde contre l'idée de se croire *arrivés* ; il faut maintenant travailler dans un but désintéressé, pour le perfectionnement et une culture personnelle. Qui n'avance pas recule.

Les excellentes paroles de M. Virieux ont produit une impression profonde sur toute l'assistance.

Des chiffres ! des chiffres ! — Nous en faisons, nous en ferons, aux temps des examens, sur les rapports monumentaux et les carnets des élèves ; ce qui est grave, c'est que tout ce travail est inutile, dispendieux. Je ne sais pas à quoi ils peuvent servir. Le double qui reste aux commissions scolaires n'est jamais consulté et je ne pense pas que dans les bureaux du Département de l'Instruction publique on se donne la peine d'y voir. Il serait bien plus simple, si l'on veut absolument conserver un peu de paperasserie, d'avoir une simple feuille, le quart de nos tableaux d'examens, où l'on indiquerait le nombre des élèves de chaque degré ayant fait l'examen, le total des notes obtenues, la moyenne de la classe, ou de chaque division, et encore, à la rigueur, la moyenne de chaque branché du programme. N'est-ce pas là tout ce qui serait nécessaire ? Que les commissions scolaires gardent, au besoin, une année, les feuilles volantes où les experts ont inscrit leurs notes ; mais ces avalanches de chiffres — un calcul approximatif évalué à deux millions et demi leur nombre pour notre canton ! — sont du luxe tout pur.

Et au lieu de simplifier, on complique. Qu'est-ce, cette rubrique n° 11, *Nombre d'heures de fréquentation* ? Comment voulez-vous que nous calculions cela ? Il aurait fallu noter dans un registre nouveau le nombre d'heures de travail de chaque élève, comme un entrepreneur compte scrupuleusement les heures de besogne de ses ouvriers ! Et bien, merci ! Evaluer cela d'après le registre matricule, n'est guère facile, les écoles du matin n'étant pas égales à celles du soir. Ce travail est impossible ; j'entends pour qu'il soit juste. Et s'il est fait tout de même, sans être juste, il n'a pas de valeur et pas de raison d'être. Croyez seulement que ceux qui le feront se soucieront peu — et pour cause — de l'exactitude. Est-ce que le nombre des écoles manquées ne suffit pas ?

C'est de la chiffromanie, tout ça !

EUG. MONOD.

VALAIS. — Outre les sujets dont nous avons parlé dans notre dernière correspondance, les instituteurs ont à discuter présentement, dans les conférences de district, un *projet de revision des statuts de la Société valaisanne d'Education*. Ce projet, lancé dernièrement par le Comité actuel de cette Société, apporte bien quelques changements et innovations utiles ; cependant il n'obtient pas l'entière approbation des membres et partisans de la *Jeune Valaisanne* — et, partant, ne contribuera pas beaucoup au rétablissement de la paix — pour la raison qu'il laisse subsister trois graves lacunes :

1^o Le projet renonce à introduire le vote au bulletin secret pour la nomination du Comité de la Société.

2^o Il laisse encore complètement de côté la partie féminine du corps enseignant.

3^o Il ne parle aucunement d'adhésion à la Société pédagogique de la Suisse romande.

Il paraît que, dans certaines sphères de notre monde scolaire, on craint particulièrement trois choses : les effets du libre exercice du vote au bulletin secret, les progrès envahissants du féminisme, le rapprochement des instituteurs valaisans avec leurs collègues romands.

Franchement, doit-on, en matière pédagogique, avoir de si étroites réserves ?...

U. GAILLAND.

ZURICH. — Cinquante-cinq nouveaux élèves ont été admis dans la classe inférieure de l'Ecole normale de Küssnacht et répartis en deux classes parallèles.

BALE. — Le Grand Conseil vient d'adopter les plans d'un nouveau palais scolaire destiné à loger l'école réelle supérieure. Devis : 1 193 000 fr.

GRISONS. — La Société des instituteurs grisons adresse une pétition au Grand Conseil pour lui demander que le minimum du traitement des instituteurs soit porté à 700 fr.

ALLEMAGNE. — Nous venons de recevoir le programme des cours de vacances des Universités d'Iéna et de Greifswald. Le cycle des études, à Iéna, s'est encore

enrichi de quelques cours. Il comprend des leçons de botanique, géologie, physiologie, histoire de la civilisation et histoire des religions. La pédagogie est représentée comme nulle part ailleurs en Allemagne. Nous y voyons d'abord figurer le cours de didactique générale par M. le prof. Rein, le directeur du séminaire pédagogique annexé à l'Université, celui de didactique spéciale, d'hygiène scolaire, d'éducation des enfants anormaux, de pédagogie fröbelienne; celui sur la thèse de l'enseignement éducatif par M. Just, à Altenbourg.

Des classes spéciales ont été créées à l'intention des étrangers qui se rendront à Iéna pour y apprendre l'allemand.

On s'inscrit auprès de M^{me} Dr Schnettger, Gartenstrasse 2, Iéna. Pour de plus amples renseignements s'adresser à M. F. Guex, Directeur, à Lausanne, membre du Comité international des cours de vacances, qui enverra le programme sur demande.

BIBLIOGRAPHIE

J. F. Morerod. *Trois ans de comptabilité à l'école primaire*. Cours pratique et gradué. 3^{me} édition revue et considérablement augmentée. Ouvrage adopté par la Commission des écoles de Lausanne pour les 2^{mes} et 3^{mes} classes. Lausanne, A. Borgeaud, éditeur.

Cartonné. Partie de l'élève, 1 fr. Partie du maître, avec solutions, 1 fr. 75.

Les premières éditions de cet ouvrage ont été bien accueillies par le corps enseignant de la Suisse romande. Cette nouvelle édition, très enrichie et soigneusement imprimée, aura certainement les mêmes faveurs. Elle les mérite à tous égards, surtout à cause des nombreuses améliorations que l'auteur a apportées à son œuvre : les 37 questions nouvelles ne sont pas moins intéressantes que les anciennes; elles comblent une lacune qui avait été signalée dans le choix des matières des deux premières années. Les problèmes donnés aux examens d'apprentis à Lausanne, en 1899, attireront aussi l'attention des instituteurs; M. Morerod a été bien inspiré en les ajoutant à sa collection. C'est une excellente base de comparaison et de renseignements.

Ce qui distingue l'ouvrage de notre collègue lausannois, c'est son cachet rigoureusement pratique, c'est-à-dire concret. Tous les exemples de calcul sont tirés des faits usuels pris dans la vie ordinaire ou dans le domaine industriel et commercial. Rien de factice ni d'abstrait. Le cours comprend plus d'une centaine de questions consistant en notes, mémoires, comptes divers, factures, prix de revient, devis, comptabilité rurale. Les solutions sont établies tout au long à la fin du livre du maître : ce n'est pas la partie la moins utile et la moins instructive du manuel. Beaucoup de gens sont embarrassés pour établir avec clarté et méthode un simple compte personnel; ils trouveront d'excellents modèles dans le présent ouvrage. L'auteur a eu soin de joindre aux données quelques explications sur la signification des termes techniques et la manière de dresser certains comptes quelque peu compliqués. On lit par ci par là un conseil pratique relatif au domaine hygiénique et moral; nous aimerions encore plus d'exemples semblables.

Quoique destiné surtout aux écoles primaires, ce cours nous paraît convenir aussi aux écoles secondaires; plusieurs questions difficiles dépassent les exigences du nouveau plan d'études vaudois; elles seront utilisées par les écoles urbaines ou les classes primaires supérieures. La comptabilité de la jeune fille est ici moins largement représentée que celle du jeune homme : il est vrai que nous possédons déjà d'excellents ouvrages sur la matière, auxquels la maîtresse d'école peut facilement recourir. L'ouvrage de M. Morerod sera considéré comme indispensable par les instituteurs qui dirigent des élèves de 12 à 16 ans; s'il était adopté comme livre de classe, il éviterait de grandes pertes de temps occasionnées par la dictée des questions. Nous souhaitons à cette troisième édition le meilleur accueil dans le monde pédagogique de la Suisse romande.

U. B.

PARTIE PRATIQUE

LES PREMIÈRES LEÇONS DE LECTURE

Dans les derniers numéros de l'*Educateur* de 1899 nous parlions de l'esprit et de la forme de l'enseignement de la langue maternelle au degré inférieur ; nous ajoutons à nos considérations la promesse de les corroborer bientôt par quelques exemples de leçons.

Le moment est venu de nous exécuter.

Comme l'enseignement élémentaire de la lecture est celui qui offre pour beaucoup le plus de difficultés, nous donnerons d'abord le résumé des leçons et exercices préparatoires d'écriture-lecture à faire dans les premières semaines d'école.

Notre premier but est de fournir à l'enfant les moyens de représenter graphiquement sa pensée, le plus tôt et le plus simplement possible. Il faut auparavant que notre écolier sache énoncer correctement une proposition et en distinguer ou séparer les mots. C'est l'objet d'une première leçon, qui comprendra, bien sûr, plusieurs entretiens.

I

Les propositions sont tirées d'un conte, *L'histoire du petit Chaperon d'or*, que nous trouvons dans le *Petit monde* de Ch. Marelle.

Chaque enfant dit à tour de rôle une phrase. Ainsi :

« Il y avait une fois une petite fille des champs. — Elle était jolie et gentille. — Son vrai nom était Blanchette : — mais on l'appelait (plutôt) le petit Chaperon d'or — parce qu'elle était coiffée d'un merveilleux petit capet — couleur d'or et de feu. »

Comme nous l'avons écrit l'année dernière, il ne faut baser ces exercices que sur les récits précédemment étudiés, et ne pas choisir ceux-ci en vue de la lecture et de la mémorisation, S'il en était ainsi, tout le charme et toute la valeur éducative du conte pourraient disparaître.

Les exercices de bonne prononciation des phrases doivent être poursuivis jusqu'à ce que la netteté de la diction ne laisse rien à désirer. Pour plus de facilité, on peut aussi faire répéter des vers. L'ouvrage sus-mentionné en renferme de charmants ; mais il est à craindre que, souvent, l'enfant ne s'attache plus aux mots qu'aux choses, si le langage est différent du sien.

On exercera ensuite le jeune enfant à séparer les mots de la première phrase. Le maître les énonce d'abord lui-même, en frappant dans les mains ou sur la table à chaque mot :

« Il — y — avait — une — fois — une — petite — fille — des — champs. »

Les élèves imitent ensuite cet exercice, ensemble, puis séparément. Une partie de la classe répète la phrase et l'autre marque les mots. Même exercice pour les phrases suivantes, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'hésitation.

Le travail graphique consistera à reproduire chaque phrase ou membre de phrase par une ligne horizontale. Les élèves tracent cette ligne en énonçant la phrase en chœur ; ils aiment beaucoup ce double exercice de la main et de la voix.

Les mots font aussi l'objet d'un tracé ; mais il est préférable de le renvoyer au moment où les écoliers peuvent décomposer le mot en syllabes. De cette façon, il leur est possible de donner à chaque signe représentatif la longueur qui correspond au nombre des syllabes du mot prononcé. Cette distinction des syllabes fera suite immédiate aux précédents exercices.

II

Le maître reprend une des phrases du conte. Celle-ci, par exemple : « Blanchette était coiffée d'un merveilleux petit capet, couleur d'or et de feu. »

Chaque mot est pris à part et décomposé en syllabes. Les élèves marquent les syllabes, c'est-à-dire les mouvements de la bouche par un frapper de mains :

Blan-chet-te é-tait coif-fé-e d'un mer-veil-leux pe-tit ca-pet, cou-leur d'or et de feu.

Le maître (ou la maîtresse) parle très lentement, sans traîner les syllabes ; il ménage une pause après chaque mot.

Les élèves répètent l'exercice à leur tour, en chœur ou isolément. Puis il faut qu'ils apprennent à compter les syllabes de ces mots ; on leur fait indiquer les mots d'une syllabe : *d'un, d'or, et, de, feu* ;

De deux syllabes : *é-tait, pe-tit, ca-pet, cou-leur* ;

De trois syllabes : *Blan-chet-te, coif-fé-e, mer-veil-leux.*

Après quelques exercices pareils, on arrive à la figuration des mots par des traits horizontaux d'autant plus longs que les mots ont plus de syllabes. Le papier quadrillé et les ardoises pointillées vont très bien pour cela. La phrase ci-dessus aura l'aspect suivant :

Les élèves lisent ensuite la phrase en suivant les traits.

Le maître dicte quelques phrases du conte ; les élèves les écrivent sous cette forme au tableau noir ou sur le papier. La correction se fait en commun.

Si les écoliers ont appris de petites poésies, il est bon de les habituer à en rendre compte par écrit de cette manière : ils deviennent habiles à distinguer les vers, les lignes, les mots, les sons. C'est sur ces derniers éléments que doit ensuite se porter l'attention des petits lecteurs.

III

L'étude des sons résulte de l'analyse phonétique des mots ; c'est la partie la plus difficile de cette introduction à la lecture, mais c'est aussi la plus féconde, puisqu'elle est la clef de l'écriture et de l'orthographe. La méthode d'écriture-lecture exclusivement basée sur l'analyse du mot normal offre l'inconvénient de réunir toutes les difficultés au début. L'enfant doit en effet apprendre quatre choses à la fois.

1. Distinguer les sons qui composent le *mot normal*.
2. Connaître les signes représentant chacun de ces sons.
3. Réunir par la vue les signes ou lettres formant les syllabes et le mot.
4. Imiter par l'écriture les formes des lettres nouvelles.

C'est pour éviter ce cumul de difficultés que nous proposons les exercices préparatoires suivants ¹.

- a) Distinction des voyelles dans les mots appris.
- b) Ecriture de chacune d'elles en lettres minuscules.
- c) Distinction des consonnes et leur séparation d'avec les voyelles qui suivent ou qui précèdent.
- d) Ecriture et lecture de textes suivis.

Nous donnerons un exemple de chaque cas.

a) ETUDE DE LA VOYELLE *i*.

Les élèves doivent énoncer les mots du récit qui renferment le son *i* : *Il, y, petite, fille, jolie, gentille*, etc. Cette recherche est facilitée en désignant un élève pour dire lentement l'histoire, tandis que ses camarades frappent des mains chaque fois qu'ils entendent prononcer le son *i*.

On cherche ensuite dans quelle syllabe du mot indiqué se trouve le son étudié ; les enfants désignent le mot puis la syllabe, à tour de rôle :

¹ Comme le fait *Bræutigam* dans son *Vorbereitungskurs*, que nous suivons ici en plusieurs points.

*Il ; petite-ti ; jolie-li ;
Y ; fille-fi ; gentille-ti.*

Dans quels mots le son *i* est-il au commencement ? Au milieu ? A la fin ? Connaissez-vous des mots où le son *i* est seul ? Indiquez d'autres mots qui contiennent ce même son. Commencer par les noms des élèves eux-mêmes : *Louis, Marie*, etc.

b) ECRITURE DE LA LETTRE *i*.

Nous voulons apprendre à écrire la lettre *i*. — Modèle *i* au tableau noir. Décomposition de la lettre en ses éléments : délié, plein, liaison, point.

Ecriture de la lettre en comptant les mouvements de la main. Imitation par les élèves, au tableau noir et sur l'ardoise, d'abord librement, puis en mesure, sous le commandement du maître.

L'étude des autres voyelles peut se faire à peu près de la même manière, dans l'ordre suivant : *u, o, a, é, è, e, eu, ou*. Les nasales ne sont abordées qu'après la connaissance de quelques consonnes. A mesure que ces sons et ces lettres sont appris, celles-ci sont tracées et conservées dans un angle du tableau noir, pour être rappelées fréquemment au souvenir des petits lecteurs.

(A suivre.)

U. BRIOD.

LEÇON DE CHOSES

Degré intermédiaire.

L'œuf.

INTRODUCTION, BUT.

Quelle fête chrétienne avons-nous célébrée hier, avant-hier ? — Que rappelle-t-elle ? — Avec quoi s'amuse les enfants, le jour de Pâques ? — Je vois que vous n'êtes pas embarrassés de répondre, et je parierais que plus d'un parmi vous a encore dans sa poche un œuf bleu ou un œuf rouge, qui attend la récréation pour disparaître comme les autres.

Eh bien ! avant de détruire ce dernier œuf de Pâques, examinons-le ensemble, et nous verrons que c'est plus qu'un jouet ordinaire, autre chose qu'un peu de nourriture ; que c'est une chose intéressante au plus haut point, une petite merveille.

INTUITION, EXPOSÉ.

1. *La coquille*. — Quelle est la première partie de l'œuf que vous voyez, la partie *extérieure* de l'œuf ? — La coque est-elle dans la règle rouge, jaune ou bleue, comme celle de vos œufs ? — Non, vous savez tous que, pour qu'ils soient si beaux, il a fallu les *teindre*. Du reste, voici deux ou trois œufs qui n'ont pas été teints. Quelle est leur *couleur* ? — De quelle *matière* pensez-vous que soit formée la coquille de l'œuf ? (*Pierre calcaire*). — Comment cette pierre peut-elle se fabriquer dans le corps de la poule ? — Qu'arriverait-il, par conséquent, si ces petits *matériaux* venaient à lui manquer, si, par exemple, on enfermait la poule dans une cage, de façon qu'elle ne puisse becqueter le sol ? — La coquille est-elle absolument unie, lisse ? — Au fond de chacun de ces petits *enfoncements* se trouve un *trou* excessivement fin, invisible, qui permet à l'*humidité* de sortir et à l'*air* d'entrer. A quoi doit servir cet air qui entre ? (*Respiration* du jeune poulet.)

2. *La membrane ; la chambre à air*. — Cassons maintenant la coquille. Que voyez-vous dessous ? — Combien l'œuf a-t-il donc d'enveloppes ? — Que remarquez-vous au gros bout de l'œuf ? — Là, la *membrane* est-elle *adhérente* à l'œuf

ou à la coquille ? — Fraichement pondu, l'œuf remplit exactement sa coque ; mais il perd bientôt une partie de son humidité, et un vide se fait au gros bout entre les deux feuilles de la membrane : c'est la *chambre à air*. Pourquoi pensez-vous qu'on lui donne ce nom ? — La chambre à air grandit-elle ou diminue-t-elle à mesure que l'œuf vieillit ? — Comment distinguerez-vous donc un œuf vieux d'un œuf frais ?

3. *L'albumen*. — Que trouvez-vous sous la membrane ? — On a donné à ce blanc d'œuf le nom d'*albumen*, d'un mot latin qui signifie *blanc*. — Regardez maintenant l'œuf que je tiens et que je casse dans une assiette. En quoi diffère-t-il des vôtres ? — D'où provient cette différence ? — Cette matière *gluante*, qui est le blanc de l'œuf non cuit, porte le nom de *glaire*. — Que remarquez-vous dans la glaire à chaque bout de l'œuf ? — A quoi sont destinés ces *cordons* ? (A soutenir dans sa molle *couchette* le jaune et plus tard le tout petit poulet.

4. *Le jaune*. — Examinons maintenant la partie intérieure de l'œuf, le *jaune*. Quelle est sa forme ? — Quel nom lui donnez-vous communément ? (*La boulette*). — Est-ce que la couleur de cette petite boule est absolument la même chez l'œuf cuit dur que chez l'œuf qui est dans mon assiette ? — Remarquez-vous cette petite *tache pâle*, au milieu de l'œuf cuit dur, ou à la surface de l'œuf non cuit ? C'est l'endroit où serait né un petit être, c'est le *germe* d'où serait sorti le poulet si nous lui avions permis de vivre. — Quelle aurait donc été la *première nourriture* du poulet dans l'œuf ? — De quoi se nourrissent les petits enfants, les petits chats, les cabris et les agneaux ? — Savez-vous ce qu'on appelle *lait de poule* ?

5. *Les œufs dans l'alimentation*. — A quoi nous servent les œufs ? — De quelle façon peut-on les préparer ? (*Œufs à la coque, œufs durs, œufs sur le plat, omelettes*). Les œufs sont-ils bien nourrissants ? (*Aliment complet*). — Autres emplois (Cuisine, boulangerie, pâtisserie).

6. *Conservation des œufs*. — Les œufs peuvent-ils être conservés longtemps ? — Qu'arrive-t-il si on les laisse trop vieillir ? — Savez-vous ce qui fait *pourrir* les œufs et leur donne cette *odeur repoussante* ? — Comment l'air entre-t-il dans l'œuf ? — Si l'on veut conserver les œufs un peu longtemps, que faudra-t-il donc faire ? — Pour empêcher l'air d'y entrer, les pâtissiers, qui doivent en conserver beaucoup pour l'hiver, les mettent dans de l'eau où l'on a *délayé* de la *chaux*. La chaux se dépose sur la coque et bouche les ouvertures.

COMPARAISON ET GÉNÉRALISATION.

Les œufs que nous avons examinés sont, vous le savez, des œufs de poule. Mais n'y a-t-il que les poules qui *pondent* des œufs ? (Pigeons, canes, pinsons, etc. ; *tous les oiseaux*.) — Pourquoi donc mangeons-nous les œufs des poules plutôt que ceux d'autres oiseaux ? — Que pouvez-vous dire de la *couleur* des œufs du merle, du pinson, de l'alouette, etc. ? Les œufs varient aussi quelque peu de *forme* et beaucoup de *grosueur*. De quoi dépend, en général, la grosseur de l'œuf ? — *L'autruche*, par exemple, dont la tête atteindrait à peu près la hauteur de notre salle d'école, pond des œufs dont un seul équivaut à environ deux douzaines d'œufs de poule. *L'oiseau-mouche*, dont la taille ne dépasse guère celle d'une abeille ou d'un bourdon, pond des œufs de la grosseur d'un petit pois, et il en faudrait près de trois cent quarante pour faire un œuf de poule.

Certains animaux, comme les *grenouilles*, les *lézards* et les *poissons*, pondent aussi des œufs, mais très différents de ceux des oiseaux.

APPLICATIONS.

1. Composition : Compte rendu par écrit.
2. Lecture : *L'œuf de Christophe Colomb*. (*La Patrie*, p. 155.)
3. Dessin : Tracé de l'œuf, de l'ovale.
4. Calcul : Problèmes oraux et écrits. Etude de la douzaine.

H. JATON.

ARITHMÉTIQUE

Degré intermédiaire.

La douzaine.

Quels sont ceux d'entre vous dont les parents ont des poules ? Qu'est-ce que votre maman fait des œufs qu'elle n'emploie pas à la cuisine ? Vous êtes-vous trouvés là, par hasard, lorsque la marchande est venue les acheter ? Est-ce qu'elle les comptait un par un ? (Elle comptait le nombre de *douzaines*.)

Aujourd'hui, nous voulons aussi apprendre à compter les œufs par douzaines.

I. Combien y a-t-il d'œufs dans une douzaine ?

» » deux »
» » trois »

Prolonger le calcul jusqu'à 12 douzaines, et dire, à ce moment, aux enfants, le mot *grosse*, qu'il est utile de connaître.

Ecrire au tableau noir les produits obtenus par additions successives :

1 douzaine = 12 œufs.
2 » = 24 »
3 » = 36 » etc.

II. Même exercice en sens inverse :

24 œufs font combien de douzaines ?
36 » » » etc.

Répéter ce second exercice, sans écrire à nouveau, mais en faisant lire de droite à gauche les nombres déjà écrits :

12 œufs = 1 douzaine.
24 » = 2 » etc.

III. Mêmes questions, sans suivre d'ordre.

IV. Compter de la même façon des touches, des crayons ou des plumes.

V. Problèmes de calcul oral.

VI. Problèmes de calcul écrit.

Dans la leçon suivante, la demi-douzaine, le $\frac{1}{3}$ de douzaine, le $\frac{1}{4}$ de douzaine, une douzaine et demie, etc.

Calcul oral.

1. Une corbeille renferme 4 douzaines d'œufs. Combien d'œufs ?

Réponse : 48 œufs.

2. Combien retirera-t-on, si on les vend à 10 cent. l'œuf ?

Réponse : f. 4,80

3. Un œuf d'autruche équivaut à deux douzaines d'œufs de poule. Combien faudrait-il d'œufs de poule pour faire 5 œufs d'autruche ?

Réponse : 120 œufs.

4. Pendant une semaine, nos poules ont pondu 72 œufs. Combien cela fait-il de douzaines ?

Réponse : 6 douzaines.

5. Dans une famille, on a teint pour la fête de Pâques $3\frac{1}{2}$ douzaines d'œufs. Combien d'œufs ?

Réponse : 42 œufs.

6. Chacun des 3 enfants de cette famille a reçu 8 œufs. Combien en ont-ils reçu ensemble de douzaines ?

Réponse : 2 douzaines.

7. Combien reste-t-il de douzaines ? Combien d'œufs ?

Réponse : $1\frac{1}{2}$ douz. = 18 œufs.

8. On a distribué $\frac{3}{4}$ de douzaine à de pauvres enfants, puis un œuf à chacun des cousins Louis, Constant et Ulysse. Combien en reste-t-il pour les parents ?

Réponse : 6 œufs.

Calcul écrit.

1. Un œuf de poule vaut 336 œufs d'oiseau-mouche. Combien de douzaines ?

Réponse : 28 douzaines.

2. Un œuf d'autruche vaut 2 douzaines d'œufs de poule. Combien vaut-il d'œufs, — de douzaines d'œufs d'oiseau-mouche ?

Réponse : 8064 œufs = 672 douz.

3. Une vendeuse a mené au marché 900 œufs, qu'elle a vendus à raison de f. 0,90 la douzaine. Combien a-t-elle retiré ?

Réponse : f. 67,50.

4. J'ai vendu $2\frac{1}{2}$ douzaines d'œufs pour f. 2,40. Quel est le prix d'un œuf ?

Réponse : f. 0,08.

5. Combien pourrais-je acheter de douzaines d'oranges à 5 cent. pièce, avec le prix de 3 douzaines d'œufs à 85 cent. la douzaine ?

Réponse : $4\frac{1}{4}$ douzaines

H. JATON.

COMPTABILITÉ

Degré intermédiaire.

Prix de revient

du chauffage d'une maison pendant un jour.

Pendant l'année 1898, j'ai acheté : $3\frac{1}{2}$ stères de hêtre à f. 16 le stère et $2\frac{1}{2}$ st. de sapin à f. 10,50 le st. Pour scier et fendre ce bois, j'ai dû payer f. 3,50 par stère.

J'ai acheté encore :

80 fagots de sarments à f. 6 le 100 ; 480 kg. d'anthracite à f. 45 la tonne ; 225 kg. de briquettes à f. 4,80 le quintal ; 4 sacs de copeaux à f. 0,60 l'un et 9 sacs de sciure à f. 0,35 le sac.

A combien me revient le chauffage de ma maison pendant une journée ?

Prix de revient du chauffage d'une maison pendant un jour.

1898	F.	C.
Hêtre, $3\frac{1}{2}$ stères à f. 16. —	56	—
Sapin, $2\frac{1}{2}$ stères à f. 10,50	26	25
Pour scier et fendre, 6 stères à f. 3,50.	21	—
Fagots de sarments, 80 à f. 6 le cent	4	80
Anthracite, 480 kg. à f. 45 la tonne.	21	60
Briquettes, 225 kg. à f. 4,80 le q.	10	80
Copeaux, 4 sacs à f. 0,60	2	40
Sciure, 9 sacs à f. 0,35.	3	15
Total, f.	146	—
Pour un jour, le chauffage revient à f. 146 : 365 =	—	40

F. MEYER

Sagesse de Confucius.

Le grand Chinois divisait les élèves en quatre catégories : les entonnoirs, les éponges, les tamis et les cribles.

Les entonnoirs reçoivent tout et perdent tout ; les éponges reçoivent tout et retiennent tout indistinctement ; les tamis laissent échapper le bon et retiennent le mauvais ; enfin, les cribles laissent passer le mauvais et ne gardent que ce qui est bon.

Ce sont les plus rares, ajoutait-il....

(D'après *La Famille*.)

L. et J. MAGNIN.

A NOS LECTEURS — Afin de faciliter l'expédition, nous prions nos abonnés d'indiquer le numéro de leur bande d'adresse lorsqu'ils en demandent le changement.

AVIS

Nos abonnés de l'étranger qui n'ont pas encore envoyé le montant de leur abonnement, soit 7 fr. 50, par mandat postal, sont priés de le faire sans tarder.

Il reste encore quelques exemplaires de l'AGENDA DES ÉCOLES.

Gérance de l'Éducateur.

Librairie ancienne B. Caille

2, rue du Pont, LAUSANNE

F. Maillard. Recueil de problèmes d'arithmétique, 1897	Fr. — 50
L. Dupraz. Souvenir de Lausanne, sa cathédrale, ses monuments . . .	» — 30
O. Laurent. Le Canton de Vaud historique, économique, administratif, etc.	» — 40
D'Estimauville. Manuel pratique sur l'étude des genres dans les substantifs français, 1899	» — 30
J. Carrara. Heures intellectuelles. neuf (3 50)	» 1 —
M. Roux. Le calcul théorique et pratique ou exercices gradués . . .	» — 50
L'Éducateur, revue pédagogique, années 1868, 69, 70, 71, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79 et 80, chaque année reliée	» 1 50
Les 12 années ensemble	» 12 —

Le plus grand assortiment de livres d'occasion à Lausanne.

Librairie B. Caille, rue du Pont, 2.

Un jeune instituteur

ayant aussi suivi les cours de l'école de musique **cherche place** dans un **pensionnat**.

Offres sous chiffres Y C 1409 L Z à **Haassenstein et Vogler, Lucerne**.

Schmid & Francke, éditeurs, Berne

Vient de paraître :

LE PREMIER LIVRE D'HISTOIRE

par H. ELZINGRE, professeur.

Manuel-Album contenant une soixantaine de gravures dont 15 format in-4, une grande planche en couleurs, deux cartes historiques et une couverture illustrée.

Questionnaires, résumés et revision par l'image. II^e édition, in-4, 52 pages à 2 col. Prix : 1 franc.

Le **pensionnat** de **Trey** près **Payerne** demande un

sous-maître

pouvant enseigner l'**italien**.

AGENCE DE PUBLICITE

Haasenstein &

Téléphone

ogler

LAUSANNE

11, rue du Grand-Chêne, 11
(Maison J. J. Mercier) à l'entresol.

Annonces dans tous les journaux de **Lausanne**, du **Canton**,
de la **Suisse** et de l'**Etranger**.

TARIFS ORIGINAUX
DEVIS DE FRAIS ET TOUS RENSEIGNEMENTS A DISPOSITION
DISCRÉTION — CÉLÉRITÉ

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 8, rue du Stand, Genève, fournit
gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

Musée pédagogique, Fribourg.

Le catalogue de la Bibliothèque et des collections du Musée a paru en novembre
1899. Il comprend, pour les collections, plus de 2000 numéros et près de 6000 vol.
pour la Bibliothèque.

Ce catalogue sera adressé **gratuitement** à toute autorité scolaire et à tout
membre du corps enseignant qui le demandera. Le service de la bibliothèque et des
objets faisant partie des collections, est **gratuit** et les envois jouissent de la
franchise postale jusqu'à concurrence de 2 kilos.

Fribourg, le 7 janvier 1900.

La Direction du Musée pédagogique.

ATELIER DE RELIURE

CH. MAULAZ

Escaliers-du-Marché, 23

— LAUSANNE —

Reliure soignée et solide. — Prix modérés. — Prix spéciaux pour bibliothèques populaires.

Spécialité de Chemises

Grand choix de chemises blanches et couleurs en tous genres.

Chemises flanelle, chemises Jäger, etc., etc.

— CONFECTION SUR MESURE —

CHEZ

CONSTANT GACHET, AUBONNE

Grande Fabrique de Meubles

Lits massifs, complets
75, 85 à 130 fr.

Lits fer, complets
38, 48 à 68 fr.

Garde-robes massives
100, 115 à 125 fr.

Garde-robes sapin
50, 60 à 75 fr.

Lavabos-commode marbre
55, 65 à 75 fr.

Lavabos simples, marbre
22, 25 à 45 fr.

Armoires à glace,
120 à 180 fr.

Commodes massives
50 à 75 fr.

Ameublements de salon,
Louis XV 140 à 350 fr.

Ameublements de salon,
Louis XIV 350 à 550 fr.

Ameublements de salon,
Louis XVI 380 à 580 fr.

Canapés divers
20, 30, 35, 38 à 75 fr.

Magasins Pochon frères, tapissiers-ébénistes,

LAUSANNE, PLACE CENTRALE

Spécialité de trousseaux massifs pour la campagne.

Foetisch Frères

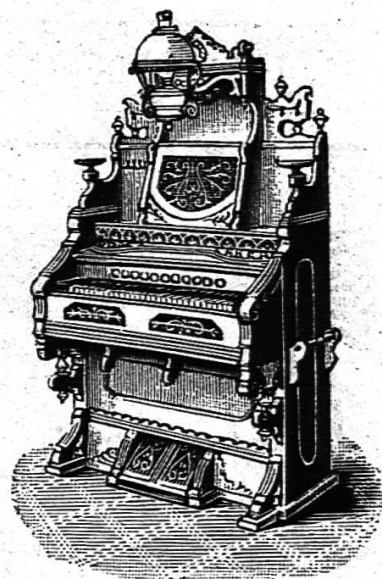
Facteurs de Pianos et Harmoniums

LAUSANNE et VEVEY

Maison de confiance, fondée en 1804

HARMONIUMS

de tous systèmes et de qualité supérieure, de France, Allemagne et Amérique. Représentants des célèbres harmoniums **Schiedmayer, Hinkel, Thuringia, Mason-Hamlin, etc.** — Modèles pour écoles à partir de 100 fr. Fort escompte au comptant ou paiements à termes mensuels ou trimestriels.



Occasions très avantageuses :



2 harmoniums remis à neuf, savoir :

Alexandre, 18 registres, 6 jeux, pour 500 francs
(prix original, 1520 fr.)

Rodolphe, 10 » 2 » 1 genouillère à
transposition, pour 250 francs (prix original, 500 fr.)

Grand Choix de Pianos

Marques de tout premier choix.

Magnifiques pianos, à cordes croisées, cadre en fer, clavier ivoire, à partir de 650 francs.

Pianos d'occasion dep. 300 fr.

Echange — Location — Vente à termes.

**Atelier spécial pour
Réparations**



Nouveautés chorales — Grand succès

COLO-BONNET : *Pour les Petits,*

» *Pour la Patrie,*

» *Chœur Patriotique suisse,*

chœur à 4 voix d'hommes.

» » »

» » »

Lausanne. — Imprimerie Ch. Viret-Genton.

XXXVI^{me} ANNEE — N° 16.

LAUSANNE — 21 avril 1900.



L'ÉDUCATEUR

(·ÉDUCATEUR·ET·ÉCOLE·RÉUNIS·)

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les samedis.

RÉDACTEUR EN CHEF :

FRANÇOIS GUEX, Directeur des Ecoles normales, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

ALEXIS REYMOND, instituteur, Morges.

Gérant : Abonnements et Annonces.

MARIUS PERRIN, adjoint,
La Gâté, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

JURA BERNOIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : **W. Rosier**, professeur.

NEUCHÂTEL : **C. Hintenlang**, instituteur, Noiraigue

FRIBOURG : **A. Perriard**, inspecteur scolaire, Belfaux.

VALAIS : **U. Gaillard**, inst.,
St-Barthélemy.

VAUD : **E. Savary**, instituteur
Chalet-à-Gobet.



PRIX
de
l'abonnement :

Suisse,
5 fr.

Etranger,
fr. 7.50.

On peut
s'abonner et
remettre
les annonces :

LIBRAIRIE F. PAYOT
Lausanne.

R. LUGEN 1898

Tout ouvrage dont l'ÉDUCATEUR recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte rendu, s'il y a lieu. — Prix des annonces : 30 centimes la ligne.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève. MM. Baatar , Lucien, prof., Genève. Rosier , William, prof., Genève. Grosgrin , L., inst., Genève. Pesson , Ch., inst., Genève.	Valais. M. Blanchut , F., inst., Collonges.
Jura Bernois. MM. Chatelain , G., inspect., Porrentruy. Mercerat , E., inst., Sonvillier. Duvolsin , H., direct., Delémont. Schaller , G., direct., Porrentruy. Gylam , A., inspecteur, Corgémont. Baumgartner , A., inst., Bienne.	Vaud. MM. Cloux , F., Essertines. Dériaz , J., Dizy. Cornamusaz , F., Trey. Rochat , P., Yverdon. Jayet , L., Lausanne. Visinand , L., Lausanne. Faillietaz , G., Gimel. Briod , E., Fey. Martin , H., Mézières. Magnin , J., Préverenges.
Neuchâtel. MM. Thiébaud , A., inst., Locle. Grandjean , A., inst., Locle. Brandt , W., inst., Neuchâtel.	Suisse allemande. M. Fritsch , Fr., président du <i>Schweiz. Lehrerverein</i> , Zurich.
Fribourg. M. Genoud , Léon, directeur, Fribourg.	
Tessin : M. Nizzola .	

Bureau de la Société pédagogique romande.

MM. Ruchet , Marc, conseiller fédéral, prés. honoraire, Berne.	MM. Perrin , Marius, adjoint, trésorier, Lausanne.
Gagnaux , L., syndic, président effectif, Lausanne.	Sonnay , adjoint, secrétaire, Lausanne.
Burdet , L., instituteur, vice-président, Lutry.	

RENTES VIAGÈRES

différées à volonté.

Ce nouveau mode d'assurance se prête avantageusement au placement d'épargnes. Les versements de sommes quelconques destinées à l'achat de rentes peuvent se faire en tout temps. Le moment, où la rente doit être servie, est entièrement au gré du rentier qui ajourne sa décision suivant sa convenance. C'est le livret de la caisse d'épargne adapté à l'assurance de rentes. Le montant de la rente correspondant à la totalité ou à une part des versements peut être calculé par le rentier à l'aide du prospectus.

Les tarifs, prospectus et compte rendus sont remis gratuitement par la Direction ou par l'agence à toute personne qui en fait la demande.

Société suisse
d'Assurances générales sur la vie humaine
Précédemment : Caisse de Rentes Suisse
à ZURICH

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Cours complémentaires de l'hiver 1899-1900.

L'indemnité due à MM. les régents sera payable dès jeudi matin 12 avril, aux recettes de district.

Professeur cherché

On cherche professeur de français, interne, pour un petit pensionnat à Genève. Sciences commerciales exigées. Entrée de suite. S'adresser à l'Institut Kobe, Villa Bianca, Genève, Servette.

Un instituteur diplômé

de Bâle, cherche place dans un institut, pension ou famille, pour se perfectionner dans la langue française. En échange, il donnerait des leçons d'allemand.

Offres sous chiffre **Ue 1632 Q**, à **Haassenstein et Vogler, Bâle**.

F. Payot & C^{ie}, libraires-éditeurs, Lausanne

1, rue de Bourg, 1

Vient de paraître :

Dictionnaire géographique de la Suisse

publiée sous la direction de **Charles Knapp**, professeur et **Maurice Borel** cartographe, avec des collaborateurs de tous les cantons, illustré de nombreuses cartes, plans et vues diverses dans le texte et hors texte.

Ce dictionnaire formera vraisemblablement une centaine de livraisons à 16 pages in-4°, à raison de deux par mois.

Prix de la livraison . 75 centimes.

On souscrit à la librairie **F. PAYOT & C^{ie}**.

Cours élémentaire d'histoire naturelle à l'usage de l'enseignement secondaire.

Première année : Histoire naturelle de l'homme, par H. Gollier et J. Oettli, professeurs. Ouvrage illustré de 125 gravures. In-16, cartonné 2 25

Deuxième année : Botanique, par J. Oettli, professeur. Ouvrage illustré de 353 gravures. In-16, cartonné 3 —

Troisième année : Zoologie, par le Dr Henri Blanc, professeur. Ouvrage illustré de 318 gravures. In-16, cartonné 3 75

Cours d'économie domestique. Manuel et livre de lecture à l'usage des écoles et des familles, par J. Oettli, professeur. In-16, avec figures dans le texte, 3 50

Guide d'économie domestique à l'usage des jeunes filles, par Mme J. Béchét. 5^{me} édition, cartonné toile 1 25

Ouvrages de M. le professeur Henri SENSINE.

L'emploi du temps en français. Méthode pratique à l'usage des étrangers. 2^{me} édition augmentée. In-16 cartonné 2 —

Chrestomathie française du XIX^e siècle. Choix de morceaux et notices biographiques et littéraires.

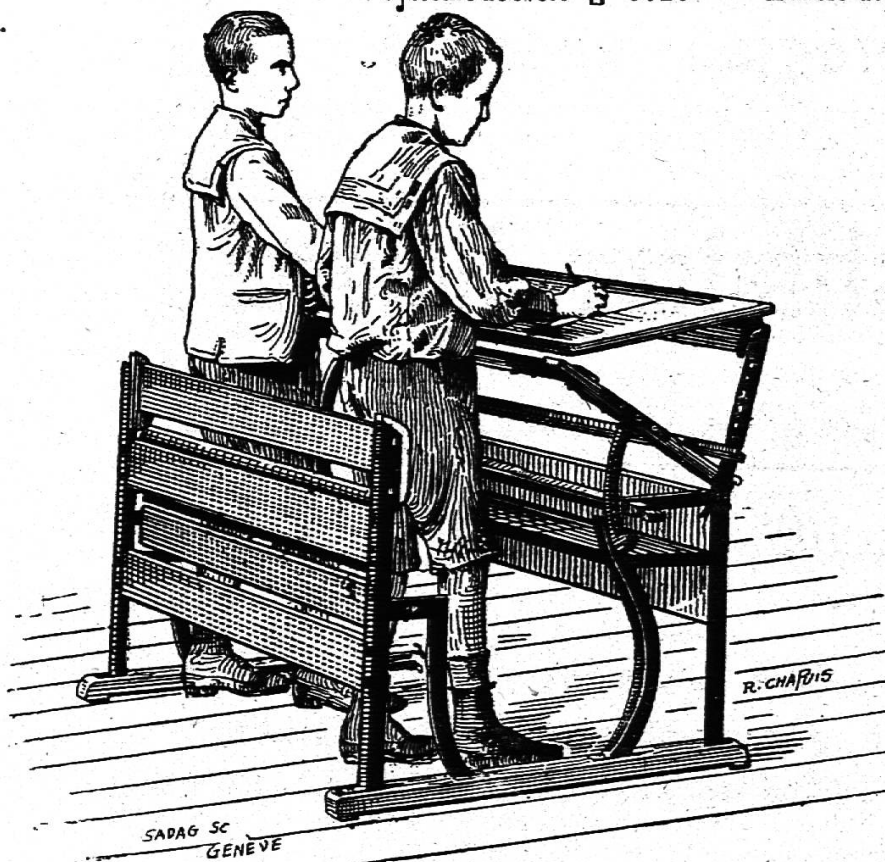
Première partie : Les Prosateurs. In-16 de 654 pages 5 —
Relié toile anglaise 6 —

Deuxième partie : Les Poètes. In-16 de 664 pages 5 —
Relié toile anglaise 6 —

PUPITRES HYGIENIQUES A. MAUCHAIN

GENÈVE — Place Métropole — GENÈVE

Système breveté + 3925 — Modèle déposé.



Pupitre officiel

DU CANTON DE GENÈVE

Travail assis et debout

S'adapte à toutes les tailles.

La fabrication peut se faire dans chaque localité.
S'entendre avec l'inventeur.

Modèle N° 15.

Prix du pupitre avec banc :
47 fr. 50.

Même modèle avec chaises
47 fr. 50.

Attestations et prospectus à disposition.



1883. Vienne. — Médaille de mérite.

1883. Exposition Nationale de Zurich. — Diplôme.

1884. Exp. Internationale, Nice. — Médaille d'argent.

1885. Exp. Internationale des Inventions brevetées, Paris. — Médaille d'or.

1885. Exp. Internationale du Travail, Paris. — Médaille d'or.

1893. Expos. Internationale d'Hygiène, Dijon. — Diplôme d'honneur.

1893. Exp. Internationale du Havre. — Médaille d'or.

1889. EXP. INTERNATIONALE, PARIS. — MÉDAILLE D'OR.

1896. Exp. Nationale Genève. — Seule MÉDAILLE D'OR décernée au mobilier scolaire.



Grandeur de la tablette : 125 × 50.
Sur demande, on pourra varier ces dimensions.